

Dédicace

A ma mère

A mon père

A toute la famille

Remerciements

*je tiens, d'abord à remercier mon
directeur de recherche monsieur AHMED
TAYEB M pour ses conseils et sa
disponibilité pour orienter ce travail*

*J'exprime également ma gratitude aux
membres du jury pour avoir accepté de lire
ce travail*

*Une grande pensée à mes chers
parents*

Sommaire

Chapitre 1: considérations théoriques

- 1. Définition de l'énonciation**
- 2. Théorie énonciatives**

Chapitre 2: positionnements méthodologiques

- 1. le discours journalistique : genre discursif**
- 2. La formation discursive**

Chapitre 3: engagement et effacement énonciatif dans les articles sur la fraude au baccalauréat

- 1. engagement énonciatif**
- 2. L'effacement énonciatif**

Introduction générale

La problématique de l'énonciation est devenue incontournable dans l'analyse d'une phrase ou d'un texte. L'analyse du texte, du discours, requiert la prise en compte des circonstances énonciatives, et des marques de subjectivité en relevant. La langue s'organise, en effet, à partir des sujets qui la prennent en charge, qui l'actualisent. C'est certainement ce point de vue qui fait figurer en bonne place l'énonciation dans les grammaires actuelles. Maingueneau approuve largement cette réorientation de l'enseignement de la langue vers « le discours »

Le langage ne saurait être réduit au rôle d'un instrument « neutre », destiné seulement à transmettre des informations ; il constitue plutôt une activité dialectique entre deux protagonistes du discours, énonciateur et allocutaire, activité à travers laquelle se construisent les positionnements idéologiques. Cette activité laisse des traces dans son énoncé, traces que nous proposons d'analyser et d'étudier, à travers des articles de presse. Notre préoccupation constante a été de cerner au plus près la problématique de l'énonciation et plus précisément l'ensemble des manifestations de subjectivité dans le discours de la presse écrite algérienne.

Le domaine médiatique en Algérie est caractérisé par un foisonnement de titres. Plusieurs journaux francophones émergent dans la scène médiatique : Le soir d'Algérie, Liberté, El Wantan etc.

A ce propos, cette recherche en science du langage se propose d'étudier le positionnement énonciatif des journalistes dans la presse écrite algérienne francophone : les quotidiens le Soir, El Wantan et Liberté. Le choix de ces journaux algériens francophones s'explique par leur importance sur la scène médiatique. En réalité ce sont les premiers journaux francophones dits indépendants nés en 1990, après la réforme dans le secteur médiatique qui a libéré le secteur de l'information.

De même, ce qui caractérise ces journaux c'est bien leur inscription dans un cadre bien précis : celui de la liberté d'expression, mais également leur caractère généraliste puisqu'ils abordent plusieurs domaines : la culture, l'économie, le sport mais aussi l'actualité internationale.

Nous constatons, en effet, que le discours journalistique se constitue de plusieurs genres journalistiques. Chaque genre se caractérise par des critères propres à lui, c'est ce qui donne à chaque organe de la presse écrite un statut unique et particulier par rapport aux autres organes en présence. Sans oublier, que cette particularité se manifeste dans la rédaction, autrement dit dans la manière d'écrire et faire passer l'information. Nous nous sommes intéressés à un genre journalistique bien précis, qui fait partie de la catégorie rédactionnelle de l'information.

Donc, nous avons pensé qu'un tel genre rédactionnel pourrait nous aider à mener à bien notre travail, qui consiste à relever le positionnement énonciatif des journalistes dans leurs propres discours. De plus, ce dernier renvoie plus précisément à l'effacement et l'engagement énonciatif du sujet énonciateur.

En effet, l'engagement énonciatif est comme son nom l'indique, représente la prise en charge énonciative de l'auteur de son énoncé, où il marque sa présence par un ensemble d'indices. Dans la même perspective,

l'énonciateur peut s'effacer par un ensemble de procédés ou marques qui rendent ce désengagement possible

Problématique et hypothèses

S'inscrivant dans une perspective d'analyse du discours, notre recherche tente d'appréhender la manière dont la fraude au bac est mise en mots par la presse algérienne écrite. Dans quelle mesure le discours journalistique traduit-il des projets de société anatomiques. Quelle est la part de subjectivité qui échoit aux différentes instances énonciatives ? Dans quelles mesures les différentes voix en confrontation participent-elles à des stratégies de positionnement sociopolitique ?

L'éthique éducative serait travaillée par les normes et contre-normes socioculturelle. La fraude au bac traduirait un alibi pour une contre argumentation idéologisée.

Après une série de définitions des concepts sur lesquels s'appuie notre étude, nous envisageons de rechercher dans ces articles de presse les marques de subjectivité sous forme de traces linguistiques de l'activité énonciative à travers l'étude des deux domaines qui semblent les régir : les embrayeurs et les mots porteurs d'évaluation positive ou négative que Kerbrat-Orecchioni (1999 : 79) propose d'appeler « subjectivèmes ».

Ensuite nous cherchons les marques de subjectivité dans le discours rapporté.

Enfin, nous mobilisons les ressources de la pragmatique pour rendre compte des moyens d'influence des éditoriaux sur les lecteurs, en étudiant

successivement l'énoncé médiatique, comme acte de langage et comme acte d'argumentation.

Premier chapitre :
Considérations théoriques

1. Définition de l'énonciation

On appelle énonciation toute action qui consiste à produire un énoncé, c'est-à-dire un message oral ou écrit, dans une situation déterminée. La situation d'énonciation correspond donc aux circonstances de temps et de lieu dans lesquelles est produit l'énoncé.

Il existe plusieurs définitions de l'énonciation, selon Anscombe et Ducro (1976:18) «*l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle*» paraît complète, ce qui amène Kerbrat-Orecchioni à ajouter: «*mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute*». Cela montre la place de l'allocutaire dans le dispositif énonciatif et permet la prise en compte de divers mécanismes langagiers.

Selon Benveniste (1974:80) l'énonciation est «*la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*». L'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distingue de son produit. Mais dans une perspective d'analyse du discours Maingueneau (1981) conseille de se démarquer de certains présupposés que nous risquons d'attacher à cette définition. En effet l'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue: le sujet n'accédant à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres du discours. En outre, l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, d'où la primauté de l'interaction. Benveniste (1974:85) a raison d'écrire: «*le monologue doit être posé, malgré l'apparence, comme variété de dialogue, structure fondamentale*» en se fondant sur le fait que «*l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation* ».

2. Théories énonciatives

2.1. La théorie d'Oswald Ducrot

La théorie d'Oswald Ducrot est une théorie énonciative qui se base sur le concept de "polyphonie". L'origine de ce concept remonte aux travaux de Mikhaïl Bakhtine sur le roman de Dostoïevski. Pour étudier l'énonciation, O. Ducrot reprend le concept de "polyphonie" en gardant de la distance par rapport aux travaux de Benveniste. Dans les recherches de Ducrot, la notion du "sujet parlant" est clairement contestée ; le concept d'énonciation « n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant » (1980 : 33-34).

Avec sa théorie polyphonique de l'énonciation, O. Ducrot (1980:44) remet en cause la responsabilité du sujet parlant vis-à-vis de son énoncé et favorise la problématique d'un locuteur partiellement responsable de son énoncé:

«Si l'on appelle s'exprimer être responsable d'un acte de parole, alors ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une polyphonie » (Ducrot 1980 : 44).

Selon O. Ducrot, le sujet parlant englobe trois parties dont la première relève de la réalité empirique et les deux autres font partie de la réalité du discours:

a) Le sujet parlant, qui s'adresse à un auditeur ou à plusieurs, est l'individu qui appartient au monde. Il peut être découvert par la simple considération physique de la parole.

b) Le locuteur, responsable de l'énonciation, qui s'adresse à un allocataire ou à plusieurs est une instance du discours locuteur et allocataire n'ont pas de réalité empirique. Leur détermination fait partie du sens de l'énoncé.

c) l'énonciateur, face à un destinataire ou à plusieurs, est le responsable des actes illocutionnaires.

Ducrot a un exemple qui est devenu classique, il nous permet de comprendre, le fonctionnement d'un énoncé, Le sujet parlant est la personne qui produit cet énoncé; le locuteur est un « ministre » dont les allocataires sont les « citoyens » qui entendent le discours. En tant qu'énonciateur, il pose deux actes illocutionnaires différents: le premier est une promesse dont les destinataires sont les bons citoyens et le second est une menace dont les destinataires sont les mauvais citoyens.

Par exemple un candidat aux élections présidentielles dit : *moi président je n'autorise pas l'avortement volontaire*. Le sujet parlant est cette personne candidate aux élections alors que le locuteur est ce future président si il est élu. L'énonciateur est responsable de deux actes illocutionnaires différent dont les destinataires sont les partisans de l'avortement volontaire et les opposants de l'avortement volontaire.

Ducrot remet en cause la conception d'Emil Benveniste concernant la subjectivité de l'énonciateur. Les formes ironiques qui sont des lieux d'inscription de la polyphonie par excellence nous permettent de dire que la subjectivité du locuteur est parfois partiellement implicite. Ainsi, le fait de dire : *c'est un travaille énorme*, pour caractériser une petite tâche, montre que le locuteur dissimule une intention de dévalorisation.

2.2. La théorie de Kerbrat-Orecchioni

La contribution de C.Kerbrat-Orecchioni au développement de la linguistique énonciative se retrouve dans son ouvrage de synthèse : *L'énonciation*, et concerne les aspects suivants:

Kerbrat-Orecchioni se rallie au point de vue de Todorov en affirmant que L'énonciation ne peut être saisie en tant que telle (en tant qu'acte de production au moment de la production) mais seulement à travers les traces laissées dans son produit, l'énoncé.

« Faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous cherchons à identifier et à décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est à dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif.» (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 30).

L'auteur observe une disproportion dans le fonctionnement de l'énonciation: «les différents constituants du cadre énonciatif» ne sont pas traités de la même manière.

«L'énonciateur jouit d'un traitement privilégié, tout l'acte étant envisagé de son point de vue : Le mécanisme d'engendrement d'un texte , le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole » (Idem.).

C'est ainsi qu'elle parvient à distinguer deux types d'énonciation :

-l'énonciation étendu: «Conçu extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir :les protagonistes du discours (énonciateur et destinataire), la situation de communication : circonstances spatio-temporelle, conditions générale de la

production/réception du message: nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours» . (Idem : 30-31)

-l'énonciation restreinte: « conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif: le locuteur-scripteur.» (Idem.)

Kerbrat-Orecchioni limite son analyse aux subjectivèmes auxquels elle consacre son analyse. Elle soutient que « toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers. La seule attitude légitime, c'est d'admettre que toute séquence se localise quelque part sur l'axe qui relève des deux pôles infiniment éloignés de l'objectivité et de la subjectivité. La seule entreprise rentable, c'est d'essayer d'en identifier, différencier et graduer les divers modes de manifestation » (Idem : 157)

Une partie des critiques adressées au schéma de la communication de la communication de Roman Jakobson ont été formulées par Kerbrat-Orecchioni, et sont à la base du nouveau schéma qu'elle a conçu et qui se présente de la manière suivante:

Ce schéma met en évidence la différence entre la représentation statique ou mécaniste de l'acte de communication chez Jakobson et la représentation dynamique, dans la perspective de la théorie de l'énonciation.

Le code (ou la langue) n'étant pas unique, commun à l'émetteur et au récepteur est intériorisé par chacun comme compétence linguistique et paralinguistique (ce dernier indissociable du linguistique surtout à l'oral)(Idem. : 150).

Les écarts de compréhension ou d'intercompréhension enregistrés dans assez de situation de communication sont le résultat de la différence entre la langue de l'émetteur et la langue du récepteur (Idem.).

Les deux protagonistes et en général les individus possèdent en dehors de la compétence linguistique (et paralinguistique) des compétences idéologiques et culturelles(ou encyclopédiques), c'est à dire des savoirs qu'ils ont sur le monde et qui influent, évidemment, sur leurs compétences linguistiques respectives.

Le niveau et la qualité de ces compétences dépendent de l'histoire existentielle de chaque individu, mais elles ne sont pas identiques (Idem : 157).

2.3. La théorie de l'énonciation d'Antoine Culioli

La théorie de l'énonciation développée par Antoine Culioli est complexe mais, et en même temps difficile à saisir en profondeur. En effet, autant "l'appareil formel" construit exige des explications plus détaillées, autant la pensée même qui le sous entend et le fait fonctionner est difficilement accessible à ceux qui n'ont pas l'habitude des démarches formalisées. Nous allons donner un aperçu, des plus généraux, de la théorie culiolienne.

Antoine Culioli n'accepte pas la conception suivante : la langue est un instrument, un code neutre. Il focalise sur les opérations auquel les sujets font appel pour encoder ou décoder des messages à propos des référents extralinguistiques (Culioli, 1999 : 129-130). Culioli considère essentielle la confrontation de la théorie linguistique avec les observations des psycholinguistes. Si les hypothèses théoriques sont confirmées, vérifiées par l'expérience, la théorie est valide. A défaut, il faudra renoncer à ce qui n'est pas confirmé et recommencer l'analyse (Idem.).

L'approche que Culioli propose est de nature métalinguistique car les phénomènes observés doivent être décrits, symbolisés et organisés sous forme de modèles. Les étapes de cette approche seraient les suivantes:

- a) se livrer une description minutieuse des langues diverses ;
- b) dégager les propriétés du système d'opérations linguistiques qui semblent être en jeu et les représenter dans un modèle constitué d'un ensemble d'hypothèses métalinguistiques. Ce modèle devra être validé ou corrigé en revenant aux données d'observation et en recommençant la démarche;
- c) l'appareil formel construit pour l'élaboration du modèle doit être défini et justifié.(idem : .316-317)

2.4. La théorie de Charles Bally

Le concept d'énonciation qui a émergé avec la linguistique moderne n'est pas aussi récent qu'il paraît. En effet, des précurseurs, moins connus que ceux qui reviennent souvent lorsqu'on parle d'énonciation, avaient défriché le terrain depuis le début du siècle dernier. Vers 1912 en réponse à un linguiste allemand signalant la répugnance du français pour le discours indirecte à cause de la nécessité de la construction conjonctive, Charles Bally analyse le fonctionnement du discours indirect libre sur le plan de l'énonciation.

Charles Bally cité dans l'encyclopédie philosophique universelle (1990 : 199) propose une théorie énonciative du langage :

« Il est difficile d'admettre qu'on fasse dépendre un rapport créé par l'acte de communication, d'une qualité qui serait inhérente aux idées, prises en dehors de l'intervention du sujet parlant. Il est beaucoup plus normal de renverser les termes et de déduire les qualités logiques des idées, du rôle que la volonté leur assigne dans un acte de communication » (Bally, 1972, in Encyclopédie philosophique universelle, 1990 : 199).

Bally trouve que ce n'est pas envisageable d'écarter le sujet parlant d'un acte dont il est responsable. Tout doit dépendre du sujet parlant qui est la

source de la production langagière. L'énoncé assimilable aux idées ne doit être interprété que par rapport aux intentions du sujet parlant dans un acte de communication.

Bally présente en 1932, dans son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française* ses conceptions sous le nom de théorie générale de l'énonciation. C'est avec Bally que la notion d' «énoncé» commence à concurrencer la notion de « phrase». Dans la préface de son ouvrage (1932), il emploie le terme même de théorie de l'énonciation :

« J'ai préféré traité avec quelques détails deux sujets fondamentaux, qui en réalité, amorcent, tout le reste: la théorie de l'énonciation est la technique des signes matériels (ou signifiants) dans leurs rapports avec les valeurs (ou signifiés) » (Bally, 1932 : 31)

Selon Bally (1932:31), l'énonciation est la mise en forme de la pensée dans la langue sous forme de signes matériels décelables. Elle est sujette à des déterminations diverses :

« Toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement »(Bally, 1932 : 31).

La théorie de Bally postule que tout énoncé communique une pensée et comprend deux composantes : le dictum (ce qui est dit) et le modus (la manière de le dire). Cette distinction consiste à opposer le sens de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire. Dans la perspective pragmatique, le dictum correspondrait au contenu propositionnel et le modus à la force illocutoire de l'énoncé. Quelles que soient les formulations de cette opposition, les termes de dictum et de modus recouvrent respectivement le contenu sémantique de l'énoncé et sa dimension pragmatique. La distinction dictum et modus suppose qu'il ya plusieurs manières d'exprimer la même idée

selon l'intention du sujet parlant qui est, de ce fait, subjectif et qui va choisir les unités linguistiques qui traduisent parfaitement sa subjectivité.

Selon Charles Bally, la notion d'énonciation est étroitement liée à celle de modalisation. La modalisation, en tant qu'expression de l'attitude du sujet parlant envers ce qu'il dit, envers son interlocuteur et envers soi-même, est un volet important de l'énonciation que Bally (1942: 3) définit comme :

« La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (Bally, 1942 : 3).

Pour Bally, tout énoncé combine la représentation de quelque chose (dictum) avec une modalité affectant ce dictum corrélativement à l'intervention du sujet parlant (modus).

La modalité est, dans la conception de Bally, la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. Bally a donc une conception élargie du jugement. Pour lui, toute phrase est une communication d'un jugement dans laquelle il faudrait distinguer deux éléments un dictum et un modus qui sont à la base de sa théorie de l'énonciation. Pour comprendre le dictum il faut bien saisir le rapport entre assertion et représentation. :

« C'est l'assertion qui actualise la représentation en la localisant dans un sujet, qui devient ainsi le lieu du jugement, par le fait qu'il pose la représentation comme vraie, fausse ou possible » (Bally, 1932 : 31).

La représentation est reliée au sujet jugeant par l'assertion. La représentation ainsi actualisée est appelée dictum, tandis que l'assertion qui

l'actualise s'appelle *modus*, celui-ci étant le résultat d'une opération psychique qui s'applique à un dictum.

Compte tenu de l'importance accordée au sujet parlant, nous constatons que modalité et subjectivité semblent se confondre chez Bally puisque, pour lui, tout énoncé suppose la réaction subjective d'un sujet parlant face à un contenu objectif. Or, Charles Bally assimile la présence d'un sujet énonciateur dans un énoncé à celle de la modalité. Dans cette perspective, la modalisation pourrait se confondre avec la totalité des phénomènes énonciatifs attestant la présence du sujet parlant dans ses productions.

Deuxième chapitre:
Positionnements méthodologiques

1. Le discours journalistique : un genre discursif

1.1. La presse écrite : hétérogénéité et complexité d'un champ

Le discours journalistique est un genre discursif qui consiste à rapporter des faits et relater des événements qui se produisent dans « l'immédiateté », autrement dit ce qui se produit dans l'instant présent, ce qu'on appelle aussi l'actualité.

Le discours journalistique a pour but d'apporter notamment des explications afin de répondre au "pourquoi" et au "comment" des faits produits mais également pour informer les lecteurs ou en générale les citoyens.

«La presse se caractérise par une forte hétérogénéité,voire une instabilité,des conditions de production des discours qu'elle diffuse, quelle les construisse ou quelle les transmette.» (Moirand,2007 :10).

Cela explique la complexité de l'univers du discours médiatique, mais également il constitue un champ d'exploration riche et varié.

Le discours journalistique traite les différents domaines (politiques,socio-économiques,etc.) dans le but d'intéresser un public large.De ce fait nous pouvons justifier le choix de notre corpus d'investigation qui est *a priori* un échantillon représentatif d'un ensemble d'articles d'opinions tirés des trois journaux quotidiens, le soir, el Wantan et liberté.

1.2. Les caractéristiques du discours journalistique

La principale visée du discours journalistique est l'information, il doit être simple, concret, précis et compréhensible. D'après Philippe Gaillard *«le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être tracée»(Gaillard, 1980 : 92).*Le

discours journalistique se caractérise notamment par la vulgarisation dans l'usage du style grammatical qui est simplifié.

«Chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'ou l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles» (Gaillard,1980:92)

Le discours journalistique est lié à la réalité et à l'instant présent de l'événement, c'est ce qui le caractérise par rapport aux autres discours, que ce soit par rapport au discours littéraire, historique ou scientifique, c'est ce qu'on appelle l'actualité ou en d'autre terme la quotidienneté.

Le dernier caractère du discours journalistique est la schématisation ou la structuration, un discours journalistique doit suivre une structure de rédaction bien déterminée, on se basant sur le schéma suivant: un titre, un chapeau, puis le compte rendu ou le corps du texte et facultativement une illustration avec une légende.

1.3. Les genres journalistiques

Si nous pouvons vraiment parler de genres journalistiques, le media doit alors avoir une place secondaire. Si au contraire le media en est le lieu constituant, il serait plus juste de parler de genres de presse écrite, de genres radiophoniques, de genres télévisés, de genres numériques.

Tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un genre de discours. Les locuteurs disposent d'une foule de termes pour désigner et catégoriser l'immense variété des textes produits. Conversation, manuel, journal, tragédie, reality show, roman sentimental, description, polémique, sonnet, récit....sont autant de ces termes.....

Ces catégories varient selon les usages qu'on en fait : les catégories dont dispose le lecteur qui cherche un livre dans une librairie ne sont pas les mêmes que celles utilisées par les librairies, les critiques littéraires des journaux ou encore les théoriciens de la littérature.

Il existe des dénominations qui n'appartiennent pas à l'usage courant, mais sont propres à certains métiers : les journalistes de presse écrite utilisent un vocabulaire particulier, appris dans les écoles : chapeau, frigo, marronnier, ours... De telles catégories sont adaptées aux besoins de la vie quotidienne et nous ne saurions les ignorer. Mais, nous ne pouvons nous en satisfaire dans une analyse où l'on a besoin d'avoir des critères de classification rigoureux.

Des étiquettes comme «épopée», «vaudeville», «éditorial» ou «talk show» désignent ce qu'on entend habituellement par genres de discours, c'est-à-dire des dispositifs qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies. Le fait divers nécessite une société où il existe une presse écrite à grand tirage.

2. La formation discursive

Si nous considérons la «formation discursive» comme l'élément déterminant, nous postulerons comme conditionnant le genre la régularité entre des objets, ce dont parle le discours : en journalisme, ce seront les types de faits, d'événements, de «vérités», etc.

- Des types d'énonciation (de quelle manière le type d'énonciation est-il régi par des systèmes de différenciation et de relation, droits d'intervention et de décision, de position du sujet dans le réseau d'information).

- Des concepts (à partir de quoi : il se construit selon des formes d'ordre des déclarations, des formes de coexistence des déclarations, des processus d'intervention appliqués aux déclarations).

- Des stratégies (avec quel positionnement).il faut comprendre ici les changements intrinsèques à la formation discursive comme socio-historiques ou culturels.

« D'une part, il s'agit de mettre en évidence le jeu relationnel entre objets, énonciations, concepts et stratégies ; d'autre part, il s'agit de mettre en évidence le jeu relationnel au sein des éléments, qui ne sont figés, ni permanents, l'ordre du discours implique de la dispersion »(Ringoot etUtard, 2005 : 40-41).

D'une façon générale, il est raisonnable de dire que, pour la presse écrite comme pour la télévision, l'activité journalistique travaille sur les mêmes objets, principalement s'ils traitent d'un même pays. Les énoncés, eux, ne conserveraient pas de similitudes constitutives. Quant aux concepts, on pourrait dire que le procès de leur formation et de leurs changements n'est plus d'ordre historique et temporel, mais lié au media. C'est un fait que les stratégies discursives, comme les déclarations, sont adaptées au media. Néanmoins, ne peut-on pas dire que la ligne transversale de l'activité journalistique passe à travers les medias de manière définitive ?(Idem.)

3. Définition de l'analyse de discours

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre sont celles du "comment" et du "pourquoi" de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui? Quoi? Quand? Où?"

L'analyse du discours est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris, intitulé *Discourse Analysis*.

Dans la conception linguistique classique assortie de l'œuvre de Saussure, l'attention porte sur les structures de langue: phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique structurale. Aucune considération n'est faite du sujet de la communication. La fonction objective du langage est mise au premier plan. La linguistique classique se veut donc descriptive et immanentiste. Par contre, avec l'analyse du discours, l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur. Dans cette approche, le sujet est considéré comme un acteur sociohistorique agissant par le langage, et la fonction subjective est considérée comme fonction fondamentale de la communication langagière

Il existe diverses approches d'analyse du discours, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours. Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé qu'on pourrait même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et à la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels, le groupe saint-Cloud au lexique, pour ne citer que ceux-là.

De plus, dans certains modèles, l'analyse du discours porte sur des énoncés isolés et/ou fabriqués pour les besoins de la démonstration. C'est le cas des analyses de Ducrot, de la théorie des actes de langage et de la théorie de la pertinence, entre autres. Pour les tenants de cette dernière théorie, le discours n'est pas une catégorie pertinente (Moeschler et Reboul, 1998 : 40), en sorte

que l'analyse de la production langagière doit porter sur des énoncés, de manière indépendante.

4. Présentation et description du corpus

Le présent mémoire porte sur une analyse énonciative des discours journalistiques algériens d'expression française (les journaux quotidiens Liberté, El Wantan et Le Soir), durant la période qui s'étend de la découverte de la fraude jusqu'à la décision de refaire l'examen. Notre corpus recueilli englobe 6 articles, tirés des journaux mentionnés précédemment

Dans ce qui suit, nous allons effectuer une présentation brève des journaux Liberté, El Wantan et Le Soir. puis nous tenterons de déterminer les raisons du choix de notre corpus, notamment le choix de la période.

Paru pour la première fois le 27juis1992,Liberté a été fondé par quatre associés, dont trois journalistes professionnels: Ahmed Fattani,HacèneOuandjeli, Ali Ouafek et L'homme d'affaires IssadRebrab.Il a pour devise la formule suivante: « Le droit de savoir, le devoir d'informer ». Le quotidien a payé un lourd tribut lors de la décennie noir avec quatre de ses journalistes assassinés par les groupes terroristes islamistes. Il s'agit d'AhmedBenkhelfallah,Hamid Mahiout,ZineddineAliou Salah et NordineSerdouk.Le 23 août 2003,Liberté fait partie des six quotidiens algériens suspendus de parution. La raison officielle est le non-paiement de dettes à l'imprimerie nationale.

Le journal ElWatan paraît pour la première fois le 8 octobre 1990. Il est fondé par un groupe d'anciens journalistes d'El Moujahid à la suite de la promulgation d'une loi (dite loi Hamrouche) autorisant la presse privée en

Algérie. Il est considéré comme le journal de référence en Algérie. Son directeur, Omar Belhouchet, a reçu plusieurs prix internationaux dont la plume d'or de la liberté en 1994, récompense remise par l'association mondiale des journaux. Le journal a été suspendu à six reprises depuis 1993 (la dernière suspension datant de 1998) et interdit de publicité publique. A l'occasion de son vingtième anniversaire, ElWatan a publié en 2010 un numéro spécial illustré en première page par un dessin de son célèbre caricaturiste Hicham Baba Ahmed (HIC) qui résume ces vingt ans en quatre planches: «ElWatan est né sous Chadli, a espéré sous Boudiaf, a résisté sous Zéroual et a survécu sous Bouteflika ».

Fondé le 3 septembre 1990, Le Soir d'Algérie fut l'un des tout premiers quotidiens de la presse privée algérienne. D'abord journal du soir, le quotidien finira par s'aligner sur ses concurrents en paraissant le matin à compter du 6 octobre 2001. Le soir d'Algérie a payé un lourd tribut pendant la décennie noire. Un attentat terroriste le 11 février 1996 à Alger détruira le siège du journal et coûtera la vie à Allawa Ait Mebarek, son rédacteur en chef, Mohamed Dhorban, son caricaturiste-chroniqueur, et Mohamed Derraza, chargé des pages de détente. Yasmina Drici, correctrice, sera également assassinée à Rouïba, la même année. Le 23 août 2003, Le Soir d'Algérie fait partie des 6 quotidiens algériens suspendus de parution. La raison officielle est le non-paiement de dettes à l'imprimerie nationale. La fédération internationale des journalistes (FIJ) parlera de décision politique. Le Soir d'Algérie revient dans les kiosques une dizaine de jours plus tard, le 02 septembre 2003. Le journal est proche des partis politiques PT (Parti des Travailleurs, un parti d'obédience trotskiste) et RCD (Rassemblement pour la culture et la Démocratie, un parti se déclarant ouvertement laïc).

5. Choix et motivations

Nous donnons infra les motivations ayant déterminé notre choix de corpus, en d'autre terme le choix des journaux sélectionnés qui sont El Watan, Liberté et Le Soir d'Algérie.

-En premier lieu, ce sont des organes de presse algérienne d'expression française, les plus lus dans notre société.

-En second lieu, et c'est une des raisons les plus importantes liées à la manière d'écrire des journalistes qui se caractérise par un potentiel rédactionnel et une bonne maîtrise de la langue française.

- En troisième lieu, nous avons constaté que les articles choisis dans notre corpus, utilisent une langue facile avec un lexique moderne proche de ce qui est pratiqué par les lecteurs.

Toute recherche pratiquée dans un champ d'étude qui porte sur le discours journalistique doit être inscrite dans un temps bien déterminé. Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons commencé à extraire les articles d'une période s'échelonnant du 04/06/2016 au 11/06/2016. Ainsi, la période que nous avons choisie correspond: d'une part à la découverte de la fraude au bac, et d'autre part au calendrier des épreuves de la session partielle.

La fraude au BAC a connu un mouvement politique très important. Elle a suscité une dynamique rédactionnelle très importante dans la presse écrite algérienne qu'elle soit arabophone ou francophone.

Troisième chapitre :

**Engagement et effacement énonciatif
dans les articles sur la fraude au
baccalauréat**

1. L'engagement énonciatif

L'engagement énonciatif est la prise en charge de l'énonciateur dans son énoncé, qui se manifeste par des marques appelées indices ou traces énonciatives. Dans le discours, ils forment un ensemble de déictiques, des marques de modalisation qui expriment l'opinion appréciative ou dépréciative de l'énonciateur.

Les indices d'énonciations constituent un ensemble de procédés linguistiques qu'on trouve dans un énoncé ou un discours, par exemple: les déictiques, les modalisateurs et les termes évaluatifs.

Dans le *Dictionnaire de l'analyse du discours*, les indices énonciatifs sont ainsi définis :

« [...] unités linguistiques qui indiquent le renvoi de l'énoncé à son énonciation: pronoms de la première et deuxième personne, désinences de verbes, adverbes de temps, adjectifs affectifs...» (Charaudeau et Maingueneau, 2002:230)

Par ces marques d'énonciation «le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32)

1.1. L'embrayage et l'embrayeur

Il est important de faire la distinction entre embrayage et embrayeur.

« *L'embrayage [est] l'ensemble des opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation, et l'embrayeur (dit aussi déictique) les éléments qui dans l'énoncé marquent cet embrayage*»
(Maingueneau,2007:85)

Nous pouvons distinguer un grand nombre d'embrayeurs ou de déictiques. Pour les embrayeurs de personne on trouve les pronoms personnels du premier et de la deuxième personne, les déterminants et les pronoms : le mien/le tien, le notre, le votre et leurs formes au féminin et au pluriel, mais on trouve également des déictiques du type spatiaux temporelles.

Toutefois, en se basant sur une étude analytique de notre corpus recueilli, nous allons relever l'ensemble des déictiques qui se manifestent dans nos articles. Nous donnons infra des extraits des articles qui marquent la présence de ces déictiques.

Extrait 01 :Journal Le soir (Titre :*Annulation partielle du bac*, le 05/06/2016)

NOURIA BENGHEBRITE devra tenir une conférence de presse **demain**

Le premier ministre devra faire l'annonce officielle **aujourd'hui**

Jeudi **soir** lors d'une réunion

Extrait 02 :Journal ElWatan (Titre : Qui veut s'aborder l'examen du baccalauréat ?, le 02/06/2016)

Une fuite des sujets du baccalauréat a été dénoncée **hier**

Je ne pense pas

Extrait 03 :Journal Liberté (Titre : *Fuite au bac : l'enquête est ouverte*, le 02/06/2016)

*Dès 2 heures dumatin, les sujets ont commencé à circuler sur le net
Durant la journée d'hier*

Extrait 04 :Journal Le soir (Titre : *A qui profite le sabotage ?*, le 04/06/2016)

Je suis BENGHEBRIT/trouvant **là** une aubaine

En se basant sur les extraits tirés de notre corpus, nous pouvons relever plusieurs traces énonciatives qui marquent la présence de l'énonciateur dans son discours. Tout d'abord, nous avons constaté une manifestation des traces déictiques par la pronom personnel *je*, qui réfère à l'engagement ou à la prise en charge énonciative de l'auteur.

Par ailleurs, parmi les indices d'énonciation qui marquent l'inscription du locuteur, nous avons les déictiques spatio-temporels. Ces derniers sont des éléments qui indiquent ou renvoient au lieu et au temps d'énonciation par rapport à ce qui a été dit dans l'énoncé. cela dit , dans l'extrait 1 , nous pouvons voir la présence des déictiques spatiaux comme *là*, c'est ce qui indique le lieu de l'énonciation, et qui marque l'engagement de l'énonciateur dans son propre discours. Il importe de mentionner aussi les déictiques temporels qui marquent le moment de la situation d'énonciation. Parmi ces indices repérés dans ces extraits, nous pouvons relever par exemple les mots suivants : *demain,aujourd'hui,soir*.

Dès lors, nous pouvons dire que les déictiques personnels et temporels réfèrent aux paramètres de la situation d'énonciation.

1.2. La modalisation : l'expression de la subjectivité

C'est le fait d'introduire dans un énoncé une part de subjectivité. La présence de l'émetteur ne se voit pas qu'à la présence des pronoms liés à cet émetteur (je, nous, mon, notre...). En effet, l'émetteur peut aussi manifester sa subjectivité, en indiquant par des indices ses sentiments ou son avis par rapport à ce qu'il dit, même dans un texte à la troisième personne. On appelle modalisation l'ensemble de ces indices qui marque la présence de ce locuteur par un commentaire.

Dans l'engagement énonciatif nous avons compté deux grands aspects de modalisation, évaluative et affective.

Les modalisations évaluatives portent sur le degré de certitude ou de véracité que l'énonciateur porte sur ces propos, mais également cette modalité englobe les modalités appréciatives et dépréciatives qu'on appelle aussi les valeurs axiologiques, positives ou négatives de l'énonciateur. certes, la modalisation évaluative compte 4 types de modalisateurs : de vérité, de volonté, de nécessité et enfin d'appréciation ou bien axiologique.

En revanche, la modalité affective indique selon Charaudeau « *à la fois une propriété de l'objet ou de l'état de chose considéré et une réaction émotionnelle du sujet parlant* » (Maingueneau et Charaudeau, 2002:52). De ce fait, afin de mener à bien notre travail, nous avons tenté d'élaborer un tableau qui pourrait simplifier notre analyse des marques de modalisation relevées de notre corpus.

Les types de modalisation	Définition de la modalisation	Exemple (extrait du corpus)
Les modalités évaluatives		
Modalisateur de vérité	Un ensemble d'indices énonciatifs qui démontrent Le doute ou la véracité de l'énonciateur par rapport à son dire	Verbes : Je ne suis (être) Je savais bien (savoir) N'hésitez pas (hésiter) Adverbes : évidemment, réellement, justement, absolument noms : la probabilité la possibilité
Modalisateurs de volonté	Un ensemble d'indices énonciatifs qui expriment la volonté ou le souhait de l'énonciateur dans le discours.	Verbes : ils voulaient porter (vouloir) je souhaite (souhaiter)
Modalisateurs de nécessité	Un ensemble d'indices énonciatifs qui expriment la nécessité que porte un énonciateur de la réalisation D'un fait	Verbes : il peut être(pouvoir), il ne doit pas (devoir) Adverbes : carrément, absolument
Modalisateurs appréciatifs	Un ensemble d'indices énonciatifs exprimant un	Adjectifs : formidable, extraordinaire

ou axiologiques	jugement de valeur ou un point de vue personnel de l'auteur que ce soit positif ou négatif	Bon, mauvais
La modalité affective		
Modalisateurs affectifs	Un ensemble d'indices énonciatifs qui marquent la présence du sujet énonciateur et qui expriment ces émotions ou ces sentiments sur le sujet traité	Verbes : se plaindre, s'inquiéter Les expressions affectives : La peur s'affiche, pleure une candidate

Tableau 01 : La modalisation comme marque d'engagement

Le tableau présenté ci-dessus démontre la présence des marques de modalisations, évaluatives et affectives. Ces marques d'engagement qui se constituent d'un ensemble de noms, adjectifs, adverbes et verbes ou même parfois des expressions, affirment le degré d'engagement de l'énonciateur par rapport à ce qu'il énonce. De ce fait, nous pouvons simplement dire que cette émergence des indices énonciatifs dans les articles choisis reflète l'engagement énonciatif des journalistes dans leurs discours.

2.3 Les temps verbaux comme marque d'engagement

Les verbes sont considérés comme des marques d'énonciation désignant l'engagement de l'énonciateur, exprimant l'opinion évaluative. Au cours de notre analyse, nous avons remarqué que les temps des verbes jouent un rôle important dans l'engagement énonciatif, et les temps les plus utilisés sont : le présent, le futur et le passé composé. En guise d'illustration nous présentons les extraits suivants :

- Le présent : *ils considèrent que c'est l'option la plus crédible, les partis islamistes jubilent.*

- Le passé composé : *le srapest a ajouté, cette diffusion des sujets a concerné.*

- Le futur : *La tache ne sera pas difficile, les inscriptions ne seront pas perturbées.*

Ces trois temps sont représentés comme des temps de discours, par opposition aux temps du récit (qui englobe généralement le passé simple avec l'imparfait et le conditionnel). Les temps verbaux du discours ont le rôle de placer l'énoncé dans sa situation d'énonciation.

2. L'effacement énonciatif

Il est considéré comme une marque de positionnement énonciatif, c'est un processus de désengagement de la part du sujet énonciateur, qui consiste à s'effacer dans son propre discours, autrement dit l'énonciateur ne prend aucune prise en charge énonciative, en créant une distance par rapport à ce qu'il avance dans ces propos. Tout comme l'engagement, l'effacement

énonciatif est repérable, par un ensemble d'indices qui le marquent. Parmi ces traces énonciatives, nous citons la polyphonie discursive et les guillemets.

2.1. La polyphonie discursive

Selon la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la scapoline, certains marqueurs linguistiques portent des instructions signalant des «voix» - des points de vue - qui ne sont pas attribuables au seul locuteur au moment de l'énonciation (Nolke, FottumetNorén, 2004). La polyphonie consiste à « montrer comment l'énoncé signal dans son énonciation la superposition de plusieurs voix » (Ducrot, 1984 : 183)

Nous avons relevé de notre corpus des extraits des articles choisis, qui relève de la polyphonie discursive en se manifestant comme des discours rapportés.

Extrait 01: Journal Le Soir (Titre: *A qui profite le sabotage*, le 04-06-2016)

« (...) L'alliance invite la ministre «à se munir du courage nécessaire pour annoncer sa démission et celle de ses collaborateurs »

Extrait 02 : Journal El Wantan (Titre : *Qui veut s'aborder l'examen du BAC ?*, le 02-06-2016)

« (...) Le ministère se dit, par ailleurs « engagé à garantir aux candidats leur droit à l'égalité des chances » en leur souhaitant «la réussite pour la suite des épreuves».

Extrait 03: Journal liberté (Titre: *Fuite au bac : l'enquête est ouverte*, le 02-06-2016).

« (...) D'aucuns vous diront que ces mesures ont déjà perdu leur sens, quand elles ont empêché des dizaines de candidats d'accéder aux centres d'examen ».

On remarque dans les extraits présentés précédemment, la présence d'autres voix que celle de l'énonciateur, qui se manifestent en forme de discours rapporté. On appelle cette multitude de voix la polyphonie discursive. Dans les extraits 1 et 2, l'auteur utilise un discours rapporté ou plus précisément un discours direct, qui se caractérise par l'utilisation des guillemets et les verbes introductifs. En revanche, dans l'extrait 3, le journaliste utilise comme marque de désengagement énonciatif le discours indirecte ou l'énonciateur cite les propos d'autrui en reformulant avec ces propres mots, mais aussi en utilisant la proposition introductive «que».

De ce fait, nous pouvons déduire que le discours rapporté d'une manière générale, se manifeste comme un indice énonciatif qui relève de la polyphonie discursive. Ceci, marque l'effacement et le désengagement énonciatif, par le fait de citer ou d'introduire des propos d'autrui dans son propre discours.

2.2 Les guillemets comme marque d'effacement

Les guillemets sont des signes typographiques de ponctuation. Leur principal usage est de mettre en relief une expression, un terme ou une citation. Les guillemets s'emploient aussi pour le discours rapporté et les dialogues.

Les guillemets sont des marques d'effacement énonciatif avec lesquelles l'auteur prend ses distances par rapport à ce qu'il produit. Le dictionnaire d'analyse de discours définit les guillemets «*comme une marque typographique qui encadre des séquences verbales pour signaler que ces derniers relèvent de l'autonymie*» (Maingueneau et Charaudeau ,2002: 289).

L'emploi des guillemets a une double valeur. Comme nous l'avons cité précédemment, cette marque typographique encadre une citation ou plutôt le discours direct. Mais aussi ces guillemets peuvent être employés pour un seul mot ou même expression.

Extrait 01 : Journal Le soir : (Titre: *Virulente attaque de Mokri contre Benghebrit*, le 06-06-2016)

Au moment ou d'autres «la couvrent» le président du MSP ressassera son accusation.

Extrait 02 : Journal El Watan:(titre: *La fraude au bac dérouté la tutelle et les syndicats*, le 03-06-2016)

Qui qualifie la situation de «dramatique».

2.3. Le pronom indéfini "on" : entre engagement et effacement

On est un pronom indéfini neutre qui réfère à une ou plusieurs personnes, sujet de la phrase, ce pronom ne s'emploie que pour désigner des êtres humains.

« Il occupe toujours la fonction de sujet ; il ne varie ni en genre ni en nombre et constitue du point de vue morphologique, une troisième personne, il est d'une très grande polyvalence » (Maingueneau, 2007 :107).

Dans les extraits qui vont suivre, le pronom indéfini renvoie d'une part au couple énonciateur et co-énonciateur (donc il réfère à une prise en charge énonciative) et d'autre part il peut renvoyer à une personne inconnue et indéterminée (cela réfère à un effacement énonciatif).

Extrait 01: Le Soir (Titre : 50 % des élèves devront repasser le bac, le 06/06/2016)

On sait que la filière sciences expérimentales est la plus touchée

Extrait 02: EL WATAN (Titre : *Nouria Benghebrit c'est l'état qui est visé*, le 04/06/2016)

Lit-on dans le communiqué qui souligne en outre l'impératif du respect.

Extrait 03 : Liberté (Titre : *Une 2 session du bac le 14 juin 2016*, le 06/06/2016)

Quand on touche à ce niveau du savoir

On remarque dans les extraits 1et2, que le *on* renvoie à l'énonciateur (donc au je) ou même en introduisant les lecteurs avec le nous. Par contre, le *on* cité dans le troisième extrait, renvoie à une troisième personne (donc le il/ils). Nous pouvons interpréter ce *on*, en nous basant sur l'information présentée dans le discours, aux islamistes.

De ce fait, nous pouvons déduire que l'emploi du *on*, même s'il correspond ou réfère à une personne indéterminée, assure une prise en charge

énonciative, «*mais avec une sorte d'effacement des frontières entre les positions de premier, deuxième et troisième personne*» (Maingueneau, 2007 :108).

2.4. L'ironie comme forme d'effacement

L'ironie est une figure de style considérée en rhétorique comme un trope « qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre au destinataire » (Charaudeau et Maingueneau ,2002 : 330). L'ironie peut se manifester sous plusieurs formes stylistiques comme : la métaphore, la litote, l'antiphrase, l'hyperbole etc. De plus, l'ironie peut se présenter comme « un phénomène d'autonymie ». Autrement dit, elle se montre en forme de citation «*par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensible par rapport au contexte* » (Ibid. :331). Dans ce cas l'ironie est considérée comme une mention.

Cependant dans les extraits qui suivent nous allons présenter quelques exemples de l'ironie pris de nos articles.

Extrait 01 : Journal Le Soir (Titre : *La méthode Benghebrit*, le07/06/2016)

Et à Abdelmalek Sellal de dénoncer « Certaines parties qui tentent de s'aborder cette évolution » .

Extrait 02 : Journal El Watan (Titre : *Des enseignants des parents d'élève outrés à Oran*, le 02 /06/2016)

Les années passées, les cas de fraude se caractérisaient par des tentatives de triche des élèves

Extrait 03: Journal Liberté (Titre : *Un complot contre Benchetrit ?*, le 01/06/2016)

Qui est derrière cette fuite des sujets ?

Comme nous le constatons dans les extraits présentés ci-dessus, l'ironie se manifeste sous plusieurs formes. Dans l'ironie comme trope, nous apercevons dans les extraits 3-4 l'usage de l'ironie comme antiphrase, définie par Kerbrat-Orecchioni comme « un décalage plus au moins net entre sens littérale et sens figuré » (Idem.). En revanche, dans l'extrait 1, l'ironie est présentée comme une citation faite par un autre énonciateur, et, comme nous l'avons mentionné précédemment, cela relève de l'ironie comme mention.

Nous pouvons conclure que grâce au processus de l'ironie, l'énonciateur prend ces distances par rapport à un fait et à la situation d'énonciation. Donc elle peut être utilisée comme trope, ou elle englobe les types de figure de style (cités précédemment), Mais également elle peut se manifester comme une citation prise d'un autre énonciateur : c'est l'ironie comme mention. Le processus de l'ironie comme trope ou mention joue un rôle d'effaceur du sujet énonciateur dans son propre discours.

Conclusion

La presse écrite tente souvent d'éviter d'entrer en conflit avec les différentes sensibilités politiques, culturelles ou communautaristes de son lectorat. La neutralité respectueuse de toutes les idéologies et de toutes les convictions apparaît alors comme le gage d'une honnêteté avec laquelle peut être délivré impartialement une information présentée comme objective.

Le discours médiatique se prévaut de toute controverse en invoquant des autorités, experts, témoins des faits rapportés: plus les points de vue seront nombreux et hétérogènes et plus le contrat journalistique semble respecté; nous avons illustré dans ce mémoire différents procédés linguistiques qui permettent au journaliste de s'effacer pour ce tenir en retrait des faits rapportés. ces procédés peuvent être repérés formellement et modalisés afin de faire émerger une structure discursive révélatrice du degré d'effacement de l'auteur d'un article . pour diffuser ces informations sans se prononcer réellement sur leur véracité, les journalistes recourent à des tournures linguistiques qui délivreront un message informatif sans en assumer complètement la prise en charge.

Cet effacement énonciatif passe, entre autres , par le recours à la citation et à la modalisation du propos. le recours à la citation permet de convoquer des sources légitimes dont l'autorité, par projection met à l'abri de toute accusation de parti pris.

Après avoir souligné la diversité des tendances à propos de la théorisation de la modalité, nous avons constaté que chaque sujet produit un discours dans lequel la parole circule la plupart du temps pour attirer l'attention, pour influencer et parfois pour changer l'attitude de l'interlocuteur ,

ou bien tout simplement pour combler le désir de s'exprimer et de représenter le monde selon son propre point de vue . le sujet parlant se constitue dans son discours, par son discours et à travers son discours.

La subjectivité est caractérisée par l'attitude du locuteur concernant ses idées, ses sentiments, ses intentions et son point de vue à l'égard de tout, et elle manifeste le lien entre le sujet parlant et le monde qui l'entoure. Quant à la modalité, elle contient de plus le positionnement du locuteur devant le contenu de son énoncé; elle manifeste d'une manière explicite le lien entre le sujet parlant et la langue. il s'agit de sa relation directe et interne avec la langue. C'est donc le positionnement de l'auteur que nous avons traité dans notre travail, en tenant compte de tout ce qui relève de l'engagement et de l'effacement et de l'effacement de celui-ci. A priori, notre principal objectif de ce modeste travail porte essentiellement sur la manière de rédiger des journalistes en utilisant des indices et des procédés d'énonciation employés afin de s'engager ou de se désengager dans leur propre discours.

Ceci nous a permis de voir dans un premier temps, à partir d'une étude analytique de notre corpus recueilli, la manière qu'utilise l'auteur pour s'inscrire dans le discours journalistique d'un genre d'information. et notamment son désengagement en usant principalement de plusieurs formes discursives qui marquent son effacement. Mais ce n'est qu'à travers notre analyse des données recueillies que nous avons pu vérifier les traces de l'engagement énonciatif.

A l'instar des résultats obtenus de notre analyse, nous pouvons affirmer l'hypothèse que l'inscription peut être subjective ou objective, autrement dit l'auteur peut se manifester ou s'engager dans son discours comme il peut s'effacer. De même, dans la question des indices qui relèvent de

l'engagement et de l'effacement de l'énonciateur. Ailleurs, nous relevons plusieurs marques énonciatives de notre corpus d'étude. En ce qui concerne l'engagement, nous avons relevé les indices déictiques personnels comme je. Cela réfère à l'énonciateur, mais également les déictiques spatiaux temporels comme là, hier. Nous avons notamment relevé les indices de modalisations qui englobent cinq types de modalités : de vérité, de volonté, de nécessité, d'appréciations (axiologiques) et affectives. Ces modalisateurs se manifestent généralement comme un ensemble de verbes, adverbes, substantifs et adjectifs cela représente l'engagement et le point de vue de l'auteur.

De plus, dans la deuxième partie de l'analyse nous avons relevé un ensemble d'indices et de procédés qui marquent l'effacement énonciatif. Nous avons repéré des formes polyphoniques, elles représentent le désengagement de l'énonciateur en utilisant le discours d'une autre personne, et plus précisément l'usage du discours rapporté.

Ainsi nous avons distingué la présence des guillemets, une forme typographique qui marque souvent un discours rapporté (ou plus précisément direct). Nous avons également observé l'utilisation du pronom indéfini "on" qui marque une certaine « subjectivité objective », autrement dit, comme nous l'avons cité dans la partie d'analyse, le on représente une personne indéterminée, certes il représente notamment une prise en charge car le on peut indiquer le je, le nous et même le il/ils, et cela dépend de l'information fournie dans le discours. Nous avons également observé l'utilisation de l'ironie qui se manifeste sous formes: comme trope (ensemble de figures de style), ou comme mention (cité comme discours rapporté).

Au terme de cette analyse, qui porte sur le positionnement énonciatif dans les articles qui parlent de la fraude au bac, nos hypothèses se trouvent

donc confirmées est nos objectifs atteints. Ceci dit, nous sommes conscients des limites de ce travail, et cela est du d'une part au temps consacré à la réalisation de ce mémoire.

Bibliographie

Ouvrages :

Benveniste,E.(1974) problèmes de linguistique générale2 Gallimard

CHARAUDEAU , P (1997) : Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social , NATHAN ,Paris

CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU , D . (2002) : Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris

CHARAUDEAU,P. (1983) : Langage et discours. Eléments de sémio linguistique (théorie et pratique), HACHETTE, Paris

CHARLES BALLY.(1932):linguistique générale et linguistique française,parisleroux

CHARLES BALLY.(1942):syntaxe de la modalité,cahiersferdinand de saussure N°3 Genève

CHARLES BALLY.(1990):cité dans l'encyclopédie philosophique universelle

Culioli A, 1999, pour une linguistique de l'énonciation 2,formalisation et opération de repérage,paris,ophrys.

Ducrot,o . 1984 le dire et le dit,minuit,paris

Ducrot,o et AL,(1980),les mots du dictionnaire,le sens commun,paris,minuit

GUAILLARD , P. (2008): Technique du journalisme , QUE-SAIS-JE ?,PUF ,Paris

J-C, Anscombe et O.Ducrot (1976), L'argumentation dans la langue,langages 41,paris cité in kerbatorecchioni (1980;34)

KERBAT-ORECCHIONI, C. (1980) :L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand colin, Orléans

KERBAT-ORECCHIONI.(2005): Le discours en interaction paris,Armand colin

M.Bakhtine 1984 esthétique de la création verbale, gallimar

MAINGUENEAU, D. (1994) : L'énonciation en linguistique Française,Paris, HACHETTE

Maingueneau,D (1981):Approche de l'énonciation en linguistique Française,paris Nathan

Moirand.s (2007) le discours de la presse quotidienne: observer,analyser,comprendre:presse universitaire de france, paris

Reboul et Moeschler,j (2005) pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Armand collin

Sites:

[http: // semen.revues.org/6653](http://semen.revues.org/6653)

[https:// communication.revues.org/3073](https://communication.revues.org/3073)

<https://question de communication.revues.org/4445>

LE GOUVERNEMENT APPELÉ À TRANCHER SUR SON ANNULATION

Bac 2016 : la nuit du doute

Le ministère de l'Éducation qui a reconnu officiellement une fuite de quelques sujets du bac n'évoque pas l'annulation de cet examen. Cependant, les syndicats du secteur qui se sont réunis jeudi soir avec la tutelle ont proposé de faire repasser aux candidats les matières touchées par la fuite. Une décision encore à l'étude.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les candidats au bac vont-ils devoir recomposer les matières concernées par la fuite ? En dressant son premier bilan sur les épreuves du baccalauréat, jeudi soir, après sa réunion avec le partenaire social, le ministère de l'Éducation a reconnu une fuite de sujets, notamment dans la filière sciences expérimentales. Cependant, le département de l'éducation ne parle pas d'annulation des épreuves.

Cette décision étant, souligne-t-on, du ressort du président de la République ou du Premier ministre. «A l'issue de la deuxième journée,

**IL QUALIFIE LES
FUITES AU BAC
DE «COMLOT»**

**Le RCD
«disculpe»
Benghebrît**

Le scandale de la fuite de certains sujets lors de l'examen du baccalauréat, dont les épreuves se sont achevées jeudi dernier, n'a pas laissé indifférent le RCD qui, tout en en «disculpant» le ministre

et suite aux enquêtes menées avec diligence par les services compétents, des correspondances étaient établies entre des sujets diffusés chaque soir, à des heures tardives, et les contenus officiels des épreuves de l'examen. Cette diffusion des sujets a concerné la filière sciences expérimentales et par ricochet trois autres filières ayant des matières communes avec la filière précitée. S'il peut être affirmé que les candidats, consultant des pages sur les réseaux sociaux, ne croyaient pas en la teneur des dizaines de sujets (souvent faux), majoritairement, le reste des élèves continuaient à travailler normalement en comptant sur leurs propres ressources. C'est pourquoi, il a été décidé, prioritairement, d'assurer un déroulement normal pour les filières», a expliqué le ministère de l'Éducation dans un communiqué.

Lors de leur réunion, jeudi soir avec le ministre de l'Éducation, les syndicats autonomes étaient unanimes à proposer de faire repasser aux candidats les matières touchées par la fuite. Ceci, argumentent-ils, dans le souci de garantir la crédibilité du bac et l'égalité des chances entre tous les candidats. Les syndicats estiment que cette proposition a de fortes chances



Les candidats contraint à repasser les matières touchées par la fuite.

d'aboutir. «Nous allons probablement vers cette décision de refaire une partie des examens sur les matières touchées», a déclaré Meziane Meriane, coordonnateur du Snapec. La tâche ne sera pas facile, selon lui, puisqu'il n'y a qu'une seule matière touchée par la fuite.

Les candidats peuvent très bien, poursuit-il, repasser cette matière pendant ce mois de Ramadhan, où même après les fêtes de l'Aïd, estiment d'autres syndicats. Ainsi, le déroulement de la rentrée universitaire ne sera pas perturbé. Cette piste inclurait cependant de devoir remobiliser les surveillants et les centres d'examen avec le coût à la fois financier et organisationnel que cela va inclure. Sans parler des convocations à envoyer. Le gouver-

31 personnes interpellées suite à la fuite des sujets du bac

Le chef de cabinet du ministère de l'Éducation a annoncé, jeudi, que les premières investigations de l'enquête diligentées immédiatement suite à la fuite des sujets des épreuves a permis l'identification de 31 adresses IP d'internautes dont une femme placée sous contrainte judiciaire soupçonnée d'être à l'origine de la fuite. Le ministère de l'Éducation a aussi annoncé que le centre de prévention et de lutte

contre la criminalité informatique et cybercriminalité de la Gendarmerie nationale a identifié plus de 15 plateformes d'échanges ainsi que 150 profils Facebook dont certains domiciliés à l'étranger impliqués dans cette fraude.

907 cas de retardataires exclus

Le chef de cabinet du ministère de l'Éducation a indiqué que 907 candidats retardataires ont été exclus du bac. 728 candidats sont des candidats libres soit 80% des cas et 197 sont des candidats scolarisés.

221 fraudeurs exclus

L'invité de la radio a indiqué que 221 candidats au bac ont été exclus pour tentative de fraude en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de communication pour tricher.

Vers la réforme de l'Onec

L'Onec (Office national des examens et concours) est dépassé et ne s'adapte plus aux nouvelles technologies. C'est pourquoi, le ministère de l'Éducation prévoit la révision du mode opératoire de cet office. «L'Onec a été créé durant les années 1980, pour concevoir et gérer les examens nationaux, mais il est arrivé au bout de sa logique de fonctionnement et ne s'adapte plus aux nouvelles technologies de l'information», estime M. Guellil.

S. A.

Le soir : 04/06/2016

LES ÉPREUVES OBJET DE FRAUDE SERONT REPASSÉES

Annulation partielle du bac

Fin de suspense pour les 800 000 candidats au bac. Le gouvernement a tranché hier sur une réorganisation partielle des épreuves. Le Premier ministre devra annoncer officiellement la décision aujourd'hui. Le ministère de l'Éducation, pour sa part, tiendra une conférence de presse demain pour faire son annonce. Selon un bilan du ministère de l'Éducation, sept matières et quatre filières sont touchées par la fraude.

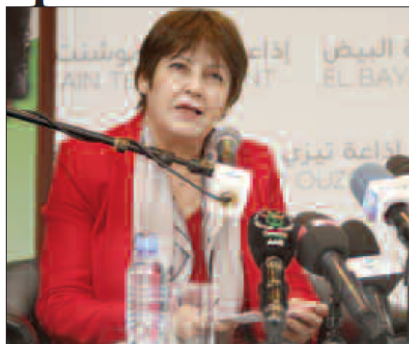
Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le bac ne sera finalement pas maintenu tel quel. Les 800 000 candidats concernés par cet examen vont devoir retourner aux centres d'examen et recomposer les matières fuitées. Le gouvernement a décidé hier lors d'un Conseil interministériel restreint d'une annulation partielle des épreuves. Les candidats vont ainsi devoir recomposer les matières touchées par la fraude «dans les plus brefs délais».

Le Premier ministre devra en faire l'annonce officielle aujourd'hui lors de la tenue de la tripartite pour donner tous les détails. Les épreuves devront être retraits

après le mois de Ramadhan. Cependant, selon Ahmed Khaled, président de l'association des parents d'élèves, présent hier lors de l'annonce de cette décision par le ministre de l'Éducation, la date des examens n'est pas encore tranchée définitivement.

«Nous nous sommes mis d'accord pour la réorganisation partielle dans les plus brefs délais tant que les candidats sont encore dans le bain des examens», a déclaré M. Khaled Ahmed.

Selon un premier bilan établi jeudi par le ministère de l'Éducation, la fuite a touché sept matières et quatre filières notamment les scientifiques. Le gouver-



Nouria Benghebrît, ministre de l'Éducation nationale.

nement a donc validé la proposition émanant de la majorité des syndicats autonomes.

Jeudi soir lors d'une réunion au ministère de l'Éducation, les syndicats ont été unanimes à

défendre cette option. Leur argument : ils considéraient que c'est l'option la plus crédible pour garantir le principe d'égalité des chances et de la crédibilité de cet examen.

L'association des parents d'élèves a fait une exception en appelant au maintien des épreuves. En contrepartie, l'association demande l'organisation d'un concours pour l'entrée à l'université.

Le ministère de l'Éducation, à travers l'ONEC, va devoir remobiliser à nouveau enseignants, surveillants, centres d'examen et autre personnel chargé du déroulement des épreuves du bac.

Selon Idir Achour, président du syndicat du CLA, la tâche ne sera pas facile. Selon lui, deux jours suffiront pour refaire les examens et une semaine pour les corrections. La rentrée universitaire et les inscriptions ne seront donc pas perturbées. Reste à savoir comment le ministère va s'organiser pour envoyer les convocations aux candidats.

Nouria Benghebrît devra tenir une conférence de presse demain, pour donner toutes les explications.

S. A.

Le soir : 05/06/2016

DES FUTTES DE SUJETS SIGNALEES

Qui veut saborder l'examen du baccalauréat ?

● Des enseignants affirment avoir reçu des copies de ces documents et elles étaient conformes aux sujets distribués ensuite dans les salles d'examens.

Une fuite des sujets du baccalauréat a été dénoncée, hier, dans plusieurs établissements. Les sujets diffusés concernent les épreuves de langue anglaise, de sciences naturelles et d'histoire-géographie de la filière scientifique. C'est ce que révèlent les premiers constats des associations de parents d'élèves, mais aussi des enseignants et des élèves eux-mêmes. La fuite des sujets a été « notée » dans la distribution de faux documents, avant-hier, pour les épreuves d'anglais, de sciences et de français, mais le phénomène était massif quelques heures avant l'épreuve d'histoire-géographie. Les documents étaient distribués directement devant les établissements de plusieurs communes d'Alger. Les questions ont été en outre partagées via les réseaux sociaux vers 5h. Des enseignants affirment avoir reçu des copies de ces documents et elles étaient conformes aux sujets distribués ensuite dans les salles d'examen. L'Association nationale des parents d'élèves, après vérification des numéros parvenus des différents représentants dans la nuit de mardi, est catégorique : « La fuite concerne plusieurs sujets

et les échos vérifiés font part d'un phénomène ayant touché les wilayas d'Alger, Béjaïa, Tébessa, Ghardaïa et Khenchela. « C'est une catastrophe », répète Khaled Ahmed, qui révèle qu'une réunion se tiendra demain avec la ministre de l'Éducation nationale pour évaluer l'ampleur des dégâts et décider des mesures à prendre. Le ministère de l'Éducation a décidé hier, d'ouvrir une enquête. « Suite à des informations relayées sur les réseaux sociaux, faisant état d'une éventuelle fuite de sujets du baccalauréat, le ministère de l'Éducation nationale tient à rassurer les candidats et l'opinion publique quant au déroulement de l'examen dans des conditions normales », indique un communiqué du ministère. Et de préciser : « En cas de confirmation d'une quelconque atteinte à la crédibilité de cet examen, le ministère algérien, de concert avec les autorités compétentes, les investigations nécessaires pour identifier et poursuivre les personnes impliquées. » Le ministère se dit, par ailleurs, « engagé à garantir aux candidats leur droit à l'égalité des chances » en leur souhaitant « la réussite pour la suite

des épreuves ». Le communiqué ajoute que « l'opinion publique sera informée le jeudi 2 juin, juste après la fin des épreuves, d'une première évaluation du baccalauréat 2016 par la nouvelle et les partenaires sociaux. »
SYNDICATS DE L'ÉDUCATION : « C'EST DE LA HAUTE TRAHISON ! »
Meziane Meriane, coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement du secondaire et technique (Snapest), estime que cette fuite organisée prouve qu'il y a une faille dans le dispositif du bac organisé par l'ONEC et qui a été exploitée contre la ministre de l'Éducation. Pour ce syndicaliste, « les auteurs de cette fuite visent certainement à torpiller les réformes ». C'est un règlement de compte contre la démarche de réforme menée par la ministre, mais de là à utiliser des candidats au baccalauréat, cela dépasse toutes les prévisions. M. Meriane souligne que « cette fuite rappelle l'épisode du bac 1992 qui a coûté son poste à M. Benmohamed, alors ministre de l'Éducation nationale ». M. Anaroui, chargé de communication à l'Union nationale des personnels

de l'éducation et de la formation (Unepf) pense que « c'est le résultat de la lutte des clans qui s'exprime à travers le sabotage de cet examen. Cela dépasse largement le conflit sur les réformes. Nous ne soutenons pas toutes les propositions de la ministre, mais nous pensons que les auteurs de cette fuite ne ciblent pas la ministre uniquement, mais toutes les institutions la crédibilité de l'État algérien. C'est de la haute trahison ». L'Unepf demande des mesures pour ne pas piétiner le principe d'égalité des chances. « Il faut que les personnes impliquées soient sanctionnées sévèrement », glisse M. Anaroui. Et d'ajouter : « Je ne pense pas que ce soit l'œuvre d'un fonctionnaire du secteur de l'Éducation. »
« UN COMPLICITÉ CONTRE NOURIA BENGHEBRIT »
Pour le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), la fuite orchestrée des sujets « est un autre complot contre la ministre de l'Éducation nationale qui, nous pensons, n'a aucun intérêt à une fuite d'un sujet de l'examen, comme le prétendent certains. Elle a fait un travail titanesque pour

remettre le secteur sur la bonne voie, mais cela est difficile dans un environnement hostile et agressif miné par des bras cassés et des médiocres », soutient Boualem Amrou, secrétaire général de ce syndicat, qui appelle, dans un communiqué, les structures de l'État à agir : « Les services de sécurité et de répression de la criminalité cybernétique doivent aussi agir et mettre tous les moyens pour contrer ces fuites. » Le Conseil national des personnels enseignants du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste), soutient, à travers une déclaration de son secrétaire national chargé de la communication, Messoud Boudiba que « ces fuites nous incitent à nous poser des questions sur les signes de défiances du dispositif de l'ONEC, maintenu même après les premières informations faisant état de fuites et autres formes de fraudes ». Pour le Cnapeste, « les dispositions antifraude n'étaient suffisantes. L'ONEC n'avait même pas de sujet de secours et les premiers signes de fuite n'ont pas été pris en considération », ajoute M. Boudiba, qui appelle à une enquête au plus haut niveau.
Fatima, dit Khalidoum-Arab

EL WATAN : 02/06/2016

Même si aucune décision n'a pu être prise, tout port à croire que le bac pourrait être refait, selon les syndicats. Le dernier mot revient au gouvernement.

Nassima Oulebsir @Nassimaoulebsir

21h20. Le communiqué du ministère de l'Éducation nationale tombe : « La fraude, sur intervention externe aux classes d'examen, par diffusion des sujets de la filière sciences expérimentales, au nombre de 7, appelle des décisions fermes à l'égard des auteurs de cette démarche dans le sens largement partagé par la communauté éducative en matière de préservation de la crédibilité du bac et des principes de mérite, d'équité et d'égalité des chances entre tous les candidats. » Autrement dit, la décision du ministère de l'Éducation nationale sur le devenir du bac 2016 n'est toujours pas tranchée. C'est le gouvernement qui doit le faire. Au moment où nous mettons sous presse, les représentants des syndicats et de l'Association des parents d'élèves n'ont toujours pas terminé leur débat. La ministre et deux de ses inspecteurs généraux, qui ont reçu les partenaires sociaux, étudiaient encore « dans le détail ce qui doit être proposé au gouvernement », affirme Meziane Meriane du Snapest. Les propositions à remettre au gouvernement pour aval respectent deux principes : l'égalité des chances et la crédibilité de l'examen. C'est-à-dire trancher entre « revoir entièrement l'examen en annulant la session de mai 2016 ; revoir les épreuves concernées par la fuite des



Plusieurs options pour gérer la situation sont en débat

La fraude au bac déroute la tutelle et les syndicats

d'élèves. Ordre du jour : arrêter les mesures à prendre ultérieurement. Les syndicats ont posé sur la table leurs propositions. Meziane Meriane du Snapest, qui qualifie la situation de « dramatique », propose un autre bac en juillet, après le Ramadan, dans la mesure où M^{me} Benghebrat a toujours défendu le principe de l'égalité des chances. Pour le syndicaliste, aucune autre solution ne peut être recevable. « Ce sera une erreur monumentale si le bac n'est pas refait », insiste-t-il. Le CLA veut un autre bac, mais un autre. C'est-à-dire refaire seulement

le représentant du CLA. Pour l'association des parents d'élèves, Ahmed Khaled hésite, mais préconise de « refaire le bac ». Mais une inquiétude plane : les candidats du Sud s'y opposent vu les grandes chaleurs, même au mois de septembre. Il est aussi question de proposer une autre session qui concernera seulement les matières « contaminées ». Côté enseignants, la décision est presque prise et le mot d'ordre déjà donné : « Le ministère de tutelle

une journée de rumeurs et de cabouillage. Après des campagnes sur les réseaux sociaux, hier, l'Office national des examens et des concours (ONEC) a démenti dans un communiqué des informations postées sur les réseaux sociaux faisant état de l'annulation de l'examen, recommandant aux candidats de ne pas tenir compte de ces « informations tendancieuses ». Hier matin, le chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale Abdelwahab

31 personnes impliquées dans ces fuites

EL WATAN : 03/06/2016

Un complot contre Benghabrit ?

Depuis sa nomination à la tête de ce département ravagé par des années de régression, la ministre, animée par une volonté de redonner à l'école algérienne ses lettres de noblesse, essuie des attaques de toutes parts et pas des moindres.

La ministre de l'Éducation nationale, M^{me} Nouria Benghabrit, n'en finit toujours pas avec les tracasseries dans son secteur. Depuis sa nomination à la tête de ce département ravagé par des années de régression, la ministre, animée par une volonté de redonner à l'école algérienne ses lettres de noblesse, essuie des attaques de toutes parts et pas des moindres. Après avoir "calmé" les syndicats à travers la charte dite de stabilisation, elle a été victime, elle l'est toujours, d'une levée de boucliers orchestrée par les tenants de l'islamisme et les adeptes du fondamentalisme. Menées principalement par l'Association des Oulémas et le MSP, les attaques à répétition contre la ministre ont parfois frôlé le stade de la misogynie, de l'insulte et de l'invective. Si



La ministre de l'Éducation, Mme Nouria Benghabrit.

les surveillants ont été instruits, d'une manière formelle par la ministre, de parer à toute tentative de triche en procédant à la subtilisation des téléphones mobiles des candidats

et autres appareils à l'entrée des centres d'examen, il a été aussi décidé de brouiller le réseau 3G aux alentours de tous les établissements. Sauf que toutes ces mesures n'ont

pas, pour autant, empêché des maies invisibles de sévir et de rendre publics les sujets des examens. Si au départ, les sujets se partageaient sur les réseaux sociaux quelques minutes après le début de l'épreuve, cette année, les spécialistes ont innové et ont même franchi un nouveau pas qui risquerait, carrément, d'invalider l'examen du baccalauréat. Lorsque des sujets sont proposés sur facebook et twitter avant même la tenue de l'épreuve, cela prouve, ni plus ni moins, que la fuite des sujets est, bel et bien, l'œuvre de l'institution organisatrice de l'examen. Qui est derrière cette fuite des sujets ? Qui en est responsable ? Que vise-t-elle ? Seule une enquête que doivent diligenter les services compétents peut répondre à ces questions qui relèvent d'un sujet très sensible qui est l'école.

MOHAMED MOULOUDI

BACCALURÉAT À BÉJA

Le portable a fa ses premières victimes à El-Ks et à Sidi-Aïch

■ Deux candidats au bac d wilaya de Béjaia ont été es le premier jour des épreuv pour port de portable à l'intérieur des salles d'exa Le premier a été exclu à El-Kseur. Il a été renvoyé pou avoir gardé sur lui son por qu'il aurait utilisé pour, se lui, regarder l'heure, mais été surpris par les surveill. Au lycée mixte de Sidi Aïc candidat a été renvoyé pou utilisation de portable à l'intérieur de la salle d'exa

A. HAM

Liberté : 01/06/2016

Fuites au bac : l'enquête est ouverte

Cette enquête fait suite aux fuites des sujets des épreuves d'histoire et de géographie disponibles mardi à partir de 21 heures sur les réseaux sociaux.

Suite à des informations relayées sur les réseaux sociaux faisant état d'une éventuelle fuite de sujets du baccalauréat, le ministère de l'Éducation nationale tient à rassurer les candidats et l'opinion publique quant au déroulement de l'examen dans des conditions normales, indique un communiqué du ministère, précisant qu'"en cas de confirmation d'une quelconque atteinte à la crédibilité de cet examen, il (le ministère) engagera, de concert avec les autorités compétentes, les investigations nécessaires pour identifier et poursuivre les personnes impliquées". Le ministère se dit, par ailleurs, "engagé à garantir aux candidats leur droit à l'égalité des chances" en leur souhaitant "la réussite pour la suite des épreuves". "L'opinion publique sera informée le jeudi 2 juin, juste après la fin des épreuves, d'une première évaluation du baccalauréat 2016 par la tutelle et les partenaires sociaux", conclut le com-

munié. Cette réaction diligente du département ministériel de Benghabrit, intervient, en effet, après des fuites organisées sur les réseaux sociaux, des sujets d'histoire-géographie pour les filières scientifiques.

Dès 2 heures du matin, les sujets ont commencé à circuler sur le Net, et sont restés visibles durant la journée d'hier à travers ces pages facebook portant intitulé "bac 2016". Ce qui est pourtant loin d'être une première puisque, dès le premier jour, les sujets des épreuves d'arabe et de philosophie, étaient argement partagés et commentés, sur le réseau social susmentionné.

La tentation est telle que, peu de candidats y résistent. Il n'y a qu'à voir les posts d'un tel affirmant avoir résolu les sujets à 4 heures du matin, après s'être assuré qu'il s'agit du bon sujet, ou de tel autre, qui, est allé même jusqu'à ouvrir une page dédiée aux fuites (tasribat), jouant au mécano. Il y délivre un sujet après l'autre. Des propositions des sujets et solutions se font au grand jour. En toute impunité.

Ces situations incompréhensibles poussent à de multiples interrogations sur la ou les parties qui se cachent derrière ces fuites. Y a-t-il eu réellement volonté délibérée et surtout organisée de nuire à la ministre de tutelle ? Pour la réponse, laissons l'enquête suivre son cours.

Mais, il est assez curieux, quand même, d'assister à ce genre de faits quand on connaît les mesures draconiennes, aux fins d'assurer et l'intégrité de cet examen national, et l'égalité des chances entre les élèves. D'aucuns vous diront que ces mesures ont déjà perdu leur sens, quand elles ont empêché des dizaines de candidats d'accéder aux centres d'examen sous le motif de quelques minutes de retard.

Les exemples d'Aïn Delia et de Tizi Ouzou, où les candidats coupables de retard sur l'horaire d'ouverture, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ont déjà eu pour effet d'entamer la crédibilité de cette série de mesures, dont s'est accompagné le bac 2016.



AMAR RAFA

La ministre de l'Éducation nationale, M^{me} Nouria Benghabrit.

Liberté: 02/06/2016

Table des matières

Dédicaces

Remerciements

Sommaire

Chapitre 1 : considération théorique

1 Définition de l'énonciation9

2 Théories énonciatives.....10

2.1 La théorie d'oswald ducrot10

2.2 La théorie de kerbat orecchioni12

2.3 La théorie d'antoine culioli14

2.4La théorie de charles Bally15

Chapitre 2 positionnements méthodologiques

1 le discours journalistique:genre discursif20

1.1 la presse écrite:hétérogénéité et complexité d'un champ20

1.2 les caractéristiques du discours journalistique20

1.3 les genres journalistique21

2 la formation discursive22

3Définition de l'analyse du discours.....23

4 Présentation et description du corpus.....25

5 Choix et motivation.....27

Chapitre 3 Engagement et effacement énonciatif dans les articles sur la fraude au baccalauréat

1 L'engagement énonciatif.....29

1.1 L'embranchement et l'embrancheur.....	29
1.2 la modalisation: l'expression de la subjectivité.....	32
1.3 Les temps verbaux comme marque d'engagement.....	35
2 L'effacement énonciatif.....	35
2.1 La polyphonie discursive.....	36
2.2 Les guillemets comme marque d'effacement.....	37
2.3 Le pronom indéfini "on" entre engagement et effacement.....	38
2.4 L'ironie comme forme d'effacement.....	40
Conclusion.....	42

Bibliographie

Annexes